

Annexe III - Formulaire de candidature

Pour déposer un projet, remplissez le formulaire que vous trouverez sur le lien de l'appel à projet, sur la droite de l'écran « documents à télécharger », <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/deuxieme-appel-projets-open-lab-civis> puis envoyez-le à l'adresse civis@univ-amu.fr avant le **30/10/2021 minuit**

Recommandations :

- Le document ne doit pas dépasser 10 pages.
- Les projets de recherche ne sont pas finançables par l'Open Lab (fonds Européen Erasmus). Il faut consulter RIS4CIVIS
- Le projet peut être porté par une structure qui n'est pas AMU.
- Le projet doit s'inscrire dans au moins 1 des 5 grands enjeux portés par CIVIS.
- Pour un projet multi financé, il faut préciser si les autres financements sont obtenus, déjà déposés ou en perspective.
- Il est possible de concourir à la fois à l'Open Lab et au Label CIVIS. Le label CIVIS n'est pas automatique, il ne dépend pas de l'Open Lab CIVIS AMU, pour plus d'information contactez-nous à l'adresse civis@univ-amu.fr
- Il est possible de prendre en charge des frais de personnels sur CIVIS mais pas sur les Open Labs.
- L'équipe de l'Open Lab CIVIS AMU est disponible pour répondre à toutes les questions utiles au montage du projet.
- Une fois les Open Labs CIVIS structurés, les porteurs de projets pourront bénéficier des expériences des OpenLab des partenaires CIVIS pour partager les bonnes pratiques et développer des solutions localement, cela fait partie des objectifs du projet. Dès à présent, les initiatives individuelles de prises de contact entre porteurs de projet sont encouragées.

1.- Introduction

Titre du projet	
Coordination du projet :	
Porteur de projet	
Institution	
Contact téléphonique	
Email	
Membres du consortium (groupes, associations):	
Nom de l'entité	<ul style="list-style-type: none">•••
Noms des personnes et contacts	<ul style="list-style-type: none">••

2.- Description du projet et planning

Description du problème adressé (contexte)	
Approche et objectifs (souligner l'aspect multidisciplinaire)	
Durée (8 mois max.) à compter du 1 janvier 2022	
Activités et résultats attendus	
Calendrier	
Mesures d'impact (critères utilisés pour mesurer l'avancement et l'atteinte des objectifs)	
Personnes impactées	
Activités de <i>Service Learning</i> ou activités bénévoles civiques qui pourraient être organisées (programmes d'enseignement et diplômes potentiels)	
Valeur ajoutée grâce au projet dans le cadre de CIVIS (mentionner le caractère international de l'Alliance)	

3.- Budget estimé

Coûts nécessaires associés au projet	
Pistes de co-financement <i>(Appels à projet ou sources de fonds supplémentaires)</i>	

4.- Documents annexes

- Lettres de soutien des citoyens, entreprises ou associations.

5.- Principe fondamental d'Open Source / Open Science

Conformément aux dispositions contractuelles qui lient Aix-Marseille Université avec l'Union Européenne dans le cadre du projet d'université européenne CIVIS, l'article II.9.3 de la convention de financement entre les parties, stipule que l'Agence et/ou l'Union acquiert des droits d'utilisation des résultats de l'action. Pour plus de détails, les porteurs de projets peuvent se référer aux textes ; les dispositions pratiques seront précisées dans la convention qui liera les porteurs de projet sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets avec l'Open Lab CIVIS AMU, dans le respect des pratiques d'open science qui ont cours au sein de CIVIS.